

 Manuela GOUET
(dgs@bonnetable.fr)

 27 juin 2025

 9 documents

REVUE DE PRESSE DU 21 AU 27 JUIN 2025

1



Bonnétable - Des soldats en manœuvre dans la commune

Quotidien Ouest-France, [ouest-france.fr](https://www.ouest-france.fr), vendredi 27 juin 2025

2



Juigné-sur-Sarthe - Motos. Le Tour de Sarthe, c'est ce dimanche

Les Nouvelles de Sablé - L'Écho Fléchois, jeudi 26 juin 2025

3



Sarthe - La charcuterie Ruel en liquidation judiciaire

Quotidien Ouest-France, [ouest-france.fr](https://www.ouest-france.fr), mercredi 25 juin 2025

4



Bonnétable - La Bonn'Zik revient vendredi

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, mardi 24 juin 2025

5



Bonnétable - Le festival La Bonn'Zik redémarre vendredi

Quotidien Ouest-France, [ouest-france.fr](https://www.ouest-france.fr), mardi 24 juin 2025

6



Bonnétable - Aline, la passion de la couture en fil conducteur

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, mardi 24 juin 2025

7



Bonnétable - Un nouveau médecin renforce l'offre de soins dès le 1er juillet

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, lundi 23 juin 2025

8



Bonnétable - Le club de Tennis de table tire un bilan positif

Quotidien Ouest-France, [ouest-france.fr](https://www.ouest-france.fr), lundi 23 juin 2025

9



Bonnétable - Les fonds européens pour la future maison de santé de Bonnétable

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, samedi 21 juin 2025

Bonnétable - Des soldats en manœuvre dans la commune

[Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, vendredi 27 juin 2025, 147 mots](#)

Dans le cadre d'un exercice sur terrain libre, le 2^e RIMA (Régiment d'infanterie de Marine) effectuera des manœuvres du mardi 1^{er} au jeudi 3 juillet.

Environ 130 marsouins seront mobilisés : ils circuleront à pied, en véhicule militaire de reconnaissance ou en hélicoptère. Des véhicules légers et des moyens divers assureront la sécurité et le soutien logistique aux abords des axes concernés. Cette activité s'inscrit dans le cadre d'une autorisation permanente de manœuvre délivrée par la préfecture de la Sarthe. Marie-Laure Plever, la maire, précise : « **Les habitants sont donc invités à ne pas s'inquiéter de la présence de militaires et divers véhicules. Toutes les opérations se dérouleront dans le strict respect des règlements en vigueur, tant sur la voie publique que sur les propriétés privées. Le choix de Bonnétable est une marque de confiance et une véritable reconnaissance.** »



Les militaires du 2e Rima en opération. © Mairie de Bonnétable

Juigné-sur-Sarthe - Motos. Le Tour de Sarthe, c'est ce dimanche

Les Nouvelles de Sablé - L'Écho Fléchois, jeudi 26 juin 2025, 163 mots

La 28e édition du Tour de Sarthe motos organisé par le Club des Motards de Juigné-sur-Sarthe se prépare. Dimanche 29, près de 300 motos venues de toute la région se rassembleront de bon matin près du stade pour prendre le départ de la grande balade annuelle de l'association.

« **Le départ est fixé à 8 h 45**, indique Mickaël Monsimier, vice-président du club. **On prendra la direction de Conlie puis Bonnétable en passant par Asnières, Avoise, Tassé, Chantenay-Villedieu. En tout, ça fera environ 500 personnes.** »

Pour s'assurer que la journée se déroule pour le mieux, les organisateurs ont effectué leur troisième sortie de reconnaissance du circuit ce dimanche 22 juin. « **Cette année, le Tour de Sarthe restera entièrement dans le département. On partira et reviendra du stade. Le circuit fait 180 km. La pause déjeuner du 29 se fera dans un grand parc à Bonnétable.** »

Retour à Juigné-sur-Sarthe entre 16 h et 17 h.



La 28e édition du Tour de Sarthe, c'est ce dimanche.

Sarthe - La charcuterie Ruel en liquidation judiciaire

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, mercredi 25 juin 2025, 250 mots

La charcuterie Ruel, installée à Bonnétable, a été placée en liquidation judiciaire avec poursuite d'activités, le 17 juin.

Nouveau coup dur pour la charcuterie Ruel. Elle a été placée, hier, en liquidation judiciaire avec poursuite d'activités jusqu'au 31 juillet indique le président du tribunal des activités économiques Mans, confirmant une information du *Maine Libre*.

En mars 2023, l'entreprise agroalimentaire, créée en 1999 et située à Bonnétable, avait été fragilisée par un incendie ravageur, puis, avait subi un cambriolage en décembre de la même année. Le préjudice estimé s'élevait à 45 000 €. Combatif, le fondateur Bruno Ruel ne se laissait pourtant pas abattre. En janvier 2024, il disait « **se déchaîner pour redémarrer l'entreprise** ». Les obstacles auront été trop importants à surmonter. « **Depuis plus d'un an en redressement judiciaire, l'entreprise n'arrive pas à se constituer une trésorerie suffisante pour être autonome, précise Christophe Bagnaud. Elle va continuer son activité jusqu'au 31 juillet pour laisser le temps à des repreneurs de montrer leur intérêt. Nous avons déjà deux marques d'intention.** »

Les candidats à la reprise ont jusqu'au 4 juillet pour se faire connaître. Une audience de cession pour étudier les dossiers se tiendra avant la fin du mois. « **Il y a fort à parier que cette entreprise soit reprise sans jamais avoir arrêté son activité** », avance le président du tribunal des activités économiques.

Contacté, Bruno Ruel n'a, pour le moment, pas donné suite à nos sollicitations.



Au sein de l'entreprise Ruel, six bouchers charcutiers travaillent pour préparer les viandes destinées aux collègues. © Archives Ouest-France / Yanne Boloh

Bonnétable - La Bonn'Zik revient vendredi

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, mardi 24 juin 2025, 340 mots

Le rendez-vous est désormais incontournable : La Bonn'Zik revient pour une sixième édition dès vendredi au parc du château et pour cinq soirées.

Organisé par le Collectif 110, le festival La Bonn'Zik revient du 27 juin au 25 juillet pour cinq soirées conviviales.

En 5 ans, 150 artistes se sont produits sur scène

Depuis 2020, cet événement musical gratuit et ouvert à tous est devenu un rendez-vous estival incontournable à Bonnétable. Fidèle à ses valeurs, il propose une programmation riche et variée, pensée pour faire découvrir et rassembler tous les publics.

« La Bonn'Zik est un événement familial, chaleureux et surtout accessible à tous, et gratuit. C'est son ADN », souligne Sylvain, président du Collectif 110. Une aventure portée par 22 bénévoles passionnés, soutenus par 24 associations locales, des collectivités et des entreprises du territoire. Cette année encore, la programmation s'annonce éclectique et dynamique : électro, reggae, rock, rap, fanfare, funk et musiques du monde. « Notre ambition est de faire découvrir des artistes talentueux, locaux ou venus d'ailleurs, et de partager ces moments uniques avec un public toujours plus nombreux ».

Le festival débutera ce vendredi 27 juin avec une soirée en partenariat avec la communauté de communes Maine Saosnois et l'espace culturel Saugonna.

Les élèves de l'école de musique ouvriront la soirée avec des reprises actuelles, avant de laisser place à No Water Please, fanfare jazz-punk survitaminée qui promet un spectacle haut en couleur avec des hommages à Madness, Skatalites ou Toots and The Maytals.

Les vendredis suivants, Lola Bai, Zounds, Les Types à Pied, Puppa Nadem, Selecta Mix, Riddim Factory feat Keefaz, Hugo (Lazy Mango), Trio Glück... proposeront une programmation riche, festive et entraînante. « En seulement cinq ans, le festival a pris une ampleur incroyable. Plus de 150 artistes se sont produits sur notre scène, et chaque année, l'énergie et l'enthousiasme du public portent toute l'équipe. » conclut Sylvain.

Ouverture à partir de 19 h, restauration et buvette sur place. Lieu : parc du Château. Gratuit.



Une partie de l'équipe passionnée du Collectif 110, organisateurs du festival La Bonn'Zik, prêts à accueillir le public pour cette sixième édition. © Le Maine Libre

Bonnétable - Le festival La Bonn'Zik redémarre vendredi

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, mardi 24 juin 2025, 184 mots

Depuis six années déjà, l'association Collectif 110 propose des soirées gratuites ouvertes à tous au parc du jardin public face au château, tous les vendredis d'été. En collaboration avec la mairie, la communauté de communes Maine Saosnois et l'espace culturel Saugonna de Mamers, la manifestation est devenue un moment festif très attendu par les habitants.

Comme le précise Sylvain Pasquier, le président du collectif à l'origine de cette grande rencontre où jeunes et moins jeunes se retrouvent pour passer un moment convivial : « **Malgré des soirées parfois humides, nous avons toujours accueilli beaucoup de fans en tout genre, nous proposons à chaque fois des groupes fort différents dans le domaine musical ; De plus le public pourra en profiter pour se restaurer à quelques pas des podiums** »

Ce vendredi, le site sera ouvert à tous à partir de 19 h. Les élèves de l'école de musique Maine Saosnois se produiront en première partie de ce festival à partir de 19 h 30. S'ensuivra le groupe No Water Please qui présenteront à partir de 21 h 45 du Jazz-punk. Ils viennent de sortir son septième album.



Les organisateurs de la Bonn'Zik. © Ouest-France

Bonnétable - Aline, la passion de la couture en fil conducteur

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, mardi 24 juin 2025, 357 mots

Aline Grimal Blot, 37 ans, a transformé sa passion d'enfance en métier en créant L'Atelier des Lylas, un atelier de couture, retouche et création.

Cette passion pour la couture lui a été transmise par sa grand-mère. « Je me revois avec elle, ce sont de merveilleux souvenirs de complicité. C'est elle qui m'a appris les premiers gestes », confie-t-elle. Pourtant, ce rêve d'enfant a longtemps été mis de côté.

Aujourd'hui âgée de 37 ans et maman de trois enfants, Aline a d'abord travaillé comme coiffeuse avant de s'orienter vers le commerce pendant une quinzaine d'années.

Il y a cinq ans, la couture l'a rattrapée lorsqu'elle a intégré Macosa, une entreprise de confection spécialisée en lingerie à Bonnétable. « J'ai toujours su que je voulais vivre de cette passion, mais c'est seulement à ce moment que j'ai réellement appris le métier », explique-t-elle.

Portée par cette nouvelle expertise, Aline a franchi un cap en créant il y a moins d'un an sa micro-entreprise, L'Atelier des Lylas, tout en poursuivant son travail chez Macosa. « J'ai commencé par rendre des services à mes proches : ourlets, retouches... J'ai vite constaté une vraie demande. Sous les conseils de professionnels, j'ai structuré mon activité et créé ma micro-entreprise », raconte-t-elle.

Depuis son atelier à domicile, elle donne vie à ses créations : retouches, confections sur mesure, pièces personnalisables. Récemment, elle a investi dans du matériel de flocage pour diversifier son offre. Le mois dernier, ses robes de mariée ont séduit le public lors d'un défilé organisé par l'Union des commerçants de Bonnétable au Jardin Potager.

Aujourd'hui, Aline souhaite franchir une nouvelle étape : trouver un local en ville et accueillir plus facilement sa clientèle. « J'habite à la campagne, ce n'est pas toujours simple pour mes clients. Heureusement, le bouche-à-oreille fonctionne bien, mais j'aimerais offrir un lieu plus accessible, qui servirait aussi de dépôt de couture ».

Elle espère bientôt vivre de sa passion, se consacrer pleinement à son entreprise et faire rayonner L'Atelier des Lylas à Bonnétable.

Contact : 07 71 13 67 49 – latelierdeslylas@gmail.com



À Bonnétable, dans l'Atelier des Lylas, Aline conjugue passion et savoir-faire pour créer ou redonner vie à des vêtements. © Le Maine Libre

Bonnétable - Un nouveau médecin renforce l'offre de soins dès le 1er juillet

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, lundi 23 juin 2025, 399 mots

Le Dr Rusinaru s'installe à Bonnétable le 1^{er} juillet, une arrivée attendue depuis l'annonce faite par la maire Marie-Laure Pléver en début d'année.

Le Dr Rusinaru, d'origine roumaine, vient renforcer l'offre de soins de la commune. Elle prendra ses fonctions le 1^{er} juillet dans les locaux de la résidence autonomie, au 34, rue Horncastle, aux côtés de la secrétaire du cabinet médical actuel.

Pour les patients, aucun changement. Le numéro de téléphone reste le même et la prise de rendez-vous se fera aussi via la plateforme Maïa.

Présente à Bonnétable depuis la mi-mai, elle a collaboré avec plusieurs professionnels de santé de la commune. Cette période de transition lui a permis de s'intégrer progressivement et de mieux connaître le tissu médical local. Elle s'installe désormais durablement avec sa famille, témoignant de leur volonté commune de participer pleinement à la vie locale.

Avec cette arrivée, l'offre médicale existante est renforcée

L'arrivée du médecin généraliste Rusinaru ne correspond pas à un remplacement. Elle ne succède pas au Dr Leriverend, mais vient compléter l'offre médicale existante. Cette clarification est essentielle afin d'éviter toute confusion liée à la coïncidence de calendrier entre le départ d'un médecin et l'installation d'un autre. Dans un contexte où l'accès aux médecins généralistes reste difficile dans de nombreux territoires, cette arrivée constitue une excellente nouvelle pour Bonnétable.

Renforcer durablement l'offre de soins

Son installation s'inscrit dans un projet de santé structurant, mené depuis près de deux ans par la municipalité et les professionnels de santé de la commune, en lien étroit avec la Communauté de communes. Ce travail se poursuit activement pour accueillir d'autres médecins dans les mois à venir, avec pour objectif de renforcer durablement l'offre de soins.

Une nouvelle maison de santé

En parallèle, la ville prépare la création de sa future maison de santé, dont la construction est prévue entre 2026 et 2027 dans le secteur du Jardin public, rue de la Prairie. Cet équipement offrira un cadre moderne pour garantir un accès aux soins durable et de qualité pour tous.

La municipalité se félicite de cette installation et salue l'engagement du Dr Rusinaru qui renforcera l'accès aux soins et la relation de proximité avec les habitants.



La maire de Bonnétable, Marie-Laure Pléver, officialise l'arrivée du Dr Rusinaru, nouveau médecin généraliste, entourée du Dr Leriverend (à gauche) et du Dr Caro (à droite). © Le Maine Libre

Bonnétable - Le club de Tennis de table tire un bilan positif

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, lundi 23 juin 2025, 214 mots

La salle de Tennis de table du gymnase Jacques-Secrétin était, ce samedi, le cadre de l'assemblée générale en présence d'une trentaine de licenciés et membres du club.

Luc Lefèvre, le président, a présenté le bilan du club, qui a vu une augmentation de ses adhérents lors de la dernière saison passant de 75 à 98 licenciés dans les diverses catégories. Le trésorier Michel Vigneron a de son côté, présenté les finances pour la saison passée. Les cotisations en hausse du fait de l'adhésion de nouveaux joueurs, l'organisation de deux lotos, l'obtention de subventions ainsi que les publicités sur les séparations ont permis de voir un bilan financier positif par rapport aux années précédentes.

La section a compté 43 jeunes sur les 98 licenciés, (6 filles et 37 garçons dont 12 compétiteurs et 31 en loisirs. Sébastien Dubreuil a été embauché comme éducateur pour les entraînements du jeudi et Anthony Ménager le mardi. Maurice Pasquier, Thierry Viardin et Franck Ménager pour l'informatique ont assuré les séances des débutants.

?« **Plusieurs parents ont emmené les jeunes en compétition et je les en remercie** », a rappelé le président Luc Lefèvre. Au niveau bilan sportif, les résultats sont dans l'ensemble réussis dans les diverses sections.



Quelques licenciés ont assisté à l'assemblée générale du Tennis de table. © Ouest-France

Bonnétable - Les fonds européens pour la future maison de santé de Bonnétable

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, samedi 21 juin 2025, 401 mots

Le conseil communautaire a voté jeudi pour flécher l'ensemble des fonds européens à destination de la future maison de santé de Bonnétable.

Le ton avait été donné en mars dernier lors du vote du budget primitif : priorité est donnée à la santé sur le territoire du Maine Saosnois. Traduction directe jeudi dernier : l'ensemble des fonds européens sera réservé à la future maison de santé de Bonnétable.

Une nouvelle médecin arrive à Bonnétable

Ce deuxième point à l'ordre du jour du conseil a donné lieu à de longs débats. Le président Frédéric Beauchef a rappelé que parmi les trois axes du plan d'actions, le dernier vise à « renforcer la cohésion sociale par l'aide à la construction de maisons de santé ». Fonds européens habituellement répartis entre les communes par le Groupe d'action locale, proposition est faite – et votée – de flécher l'ensemble des fonds Leader – entre 320 00 et 360 000 € – au projet de maison médicale de Bonnétable. Projet prévu pour un début de réalisation en 2026.

Des logements pour les médecins

Santé toujours, la communauté de communes a voté la possibilité de louer des logements dans le parc privé, en absence de solutions parmi les locaux communautaires ou communaux. « Nous avons des studios mais ils sont inadaptés pour recevoir des familles », explique Frédéric Beauchef. « Nous louons des maisons pour recevoir les nouveaux médecins, prenons en charge les loyers pendant un an. » De même que les loyers de leur cabinet. Une attention revendiquée pour attirer de nouveaux praticiens.

Illustration directe : une nouvelle médecin fait actuellement son arrivée à Bonnétable. Au grand soulagement de la maire Marie-Laure Pléver. « Nous avons actuellement deux médecins. L'un d'eux part à la retraite au fin juin. » Alors l'arrivée de Mihaela Rusinaru tombe à point. « Elle vient d'arriver – avec mari et enfants – et a été très bien accueillie pour les autres professionnels de santé. » Son exercice débutera au 1^{er} juillet. Et là aussi, la question du logement s'est posée, avec comme seule solution le recours au parc privé. « Il n'y avait pas de logement disponible autrement. »

Cette nouvelle professionnelle de santé ne suffira pas malheureusement à répondre à l'ensemble des demandes. « Nous espérons un troisième praticien... Nous avons des pistes en cours. »

Ronan LE MONNIER



La santé est l'une des priorités de la communauté de communes du Maine Saosnois. © Archives Le Courrier de l'Ouest – Laurent COMBET